

La création d'un marché commun du papier et du carton non acides en Suisse romande

Autor(en): **Coutaz, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **7 (1992)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La création d'un marché commun du papier et du carton non acides en Suisse romande

Gilbert Coutaz

Le 1er septembre 1991, plusieurs dépôts d'archives, bibliothèques et musées de Suisse romande ont signé un contrat avec un grossiste en papiers, et ont ainsi créé un véritable «marché commun» du papier et du carton non acides. Onze institutions ont à ce jour passé une commande globale de 17 300 kg de matériaux de conservation; cette volonté d'agir ensemble démontre leurs besoins particuliers, et pourrait conduire à la réalisation de produits standardisés remplissant toutes les conditions de conservation.

Am 1. September 1991 haben mehrere Archive, Bibliotheken und Museen der Westschweiz einen Vertrag mit einem Papiergrosshändler unterzeichnet und so einen «gemeinsamen Markt» für säurefreies Papier und Karton ins Leben gerufen. Elf Institutionen haben an diesem Tag eine Bestellung von 17 300 kg Konservierungsmaterial aufgegeben; der Wille zum gemeinsamen Handeln zeigt die besonderen Bedürfnisse und könnte zur Schaffung von alle Konservierungsbedingungen erfüllenden Standardprodukten führen.

Il 1° settembre 1991 diversi depositi di archivi, di biblioteche e di musei della Svizzera romanda hanno sottoscritto un contratto con un grossista della carta, creando così un vero «mercato comune» della carta e del cartone non acidi. Finora undici istituti hanno fatto un'ordinazione globale di 17 300 kg di materiale di conservazione; questa volontà di lavorare insieme dimostra le loro particolari esigenze e potrebbe portare alla realizzazione di prodotti standardizzati che soddisfino tutte le condizioni di conservazione.

La genèse

C'est à la faveur d'une présentation de matériaux de longue conservation, aux Archives cantonales vaudoises, le 22 février 1990, que plusieurs responsables de dépôts d'archives, de bibliothèques et de musées de Suisse romande ont décidé de se concerter pour l'achat de papiers et de cartons non acides. Convaincus de l'opportunité de travailler ensemble et de l'urgence à répondre aux exigences pratiques de la conservation, dix-sept institutions de Suisse romande furent représentées à la réunion du 29 mars 1990, organisée aux Archives cantonales vaudoises. Elles chargèrent un groupe ad hoc de prospecter le marché

suisse et étranger en ce qui concerne la fabrication et la diffusion du papier et du carton non acides, de recenser dans la mesure du possible les besoins dans ce domaine en Suisse romande, au Tessin et en Suisse alémanique, et de proposer les bases d'un achat groupé, voire d'un façonnage unique.

En mai 1990, un questionnaire fut envoyé à une trentaine d'institutions intéressées par ces aspects. Il fut rédigé autour des thèmes suivants: types de matériel utilisés actuellement; niveau de protection envisagé; besoins en papiers et cartons non acides, exprimés en kg selon les formats, grammages, épaisseurs et couleurs, et en prévision de la confection de chemises, d'enveloppes et de cartonnages.

Vingt-quatre institutions retournèrent le questionnaire dûment rempli, fournissant pas moins de 65 réponses différentes¹. Sur la base des quantités les plus importantes et en fonction des réalités du marché, le groupe de travail formula ainsi le cahier des charges: limitation du papier à deux grammages 120 et 300 gm², et du carton aux épaisseurs 1,8 et 2,4 mm, soit 100% cellulose, soit carton gris non acide, mais sans réserve alcaline. Des caractéristiques techniques de fabrication (notamment celles établies par un groupe comprenant des représentants venant du domaine de la recherche, de l'industrie et des Archives fédérales) furent fournies aux maisons contactées dont le choix avait été fixé en accord avec *Grafosa* (= Centrale d'achat du groupe romand des économats cantonaux, communaux et des fournitures scolaires et administratives²). En raison de la diversité des formats demandés et de la variété des produits souhaités, à quoi il faut ajouter les contraintes de solutions locales ou régionales, le groupe de travail a renoncé à étudier le façonnage; il a jugé qu'il valait mieux laisser chaque institution trouver sa solution, quitte à ce que plusieurs partenaires dépendant d'un même éconamat ou proches géographiquement passent des accords communs pour le façonnage.

Une réunion plénière fut convoquée le 7 mai 1991; quinze institutions participèrent activement à la séance; un fabricant suisse et deux diffuseurs suisses vinrent séparément présenter leurs devis et répondre aux questions. La qualité des produits, les aspects de coût, de stockage et de livraisons réduites et rapides furent abordés; à la suite de ces interventions, la

¹ Un rapport *Etude des besoins communs en matériel de conservation: papiers et cartons non acides*, Lausanne, avril 1991 a été établi par le groupe de travail et envoyé à toutes les institutions qui ont rempli le questionnaire. Il peut être obtenu auprès de Mme Danielle Mincio, conservatrice du Département des manuscrits, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

² Nous remercions MM. Primo Piubellini, chef de l'Econamat de la Ville de Lausanne et gérant de *Grafosa*, et Roland Maillard, collaborateur technique à l'Econamat de l'Etat de Vaud, de l'aide apportée et de leurs judicieux conseils.

création d'un marché en 1991–1993 et le choix d'une maison furent décidés. En voici les modalités pratiques.

Mécanisme du marché

- Un contrat a été signé le 1er septembre 1991 entre *Grafosa* d'une part, au nom des institutions intéressées, et un grossiste en papiers de Suisse romande, d'autre part.
- Chaque partenaire a promis par écrit de prendre une quantité déterminée de matériaux pendant la période 1991–1993.
- Au fur et à mesure de ses besoins et de ses moyens financiers pour faire réaliser le façonnage, il commande directement au grossiste, en mentionnant le numéro du contrat *Grafosa*, la quantité du matériau dont il a usage jusqu'à concurrence de la quantité totale pour laquelle il s'est engagé.
- La facturation est établie seulement sur les quantités livrées et à chaque livraison dont la quantité doit correspondre à un minimum de 250 feuilles.

Les produits retenus

Pour le papier, le choix s'est porté sur le papier *Chronos*, en 120 et 300 mg². Ce papier a été testé en Suisse par le laboratoire *E.M.P.A.* et est conforme à la norme américaine *A.N.S.I. Z 39.48* et à la norme internationale *I.S.O. TC 46*. Les deux grammages sont offerts respectivement à Fr. 360.– et Fr. 364.– les 100 kg avec stockage; le papier est présenté sous forme de feuilles de format 100/140 cm, qui peuvent être fractionnées en sous-multiples.

Sur la base du papier *Chronos*, c'est le carton 100% pure cellulose qui a été commandé par certaines institutions: les 100 kg avec stockage pour 1,8 ou 2,4 mm d'épaisseur coûtent respectivement Fr. 785.– et Fr. 875.–; il est coupé aux dimensions 100/70 cm. En raison de son prix abordable, du carton gris non acide, sans réserve alcaline, a été préféré par une partie des partenaires: il est livré à Fr. 128.– les 100 kg pour les deux épaisseurs et au format 110/80 cm. Il est néanmoins à relever que ce carton ne répond pas à toutes les caractéristiques de la longue conservation. Il faut ajouter à tous les prix 6,2% d'ICHA.

A ce jour, onze institutions ont passé une commande globale de 17 300 kg de papier *Chronos*, dont 4300 pour du cartonnage, et de 9100 kg de carton gris non acide; cinq dépôts d'archives cantonales et communales, trois bibliothèques cantonales, deux musées et le Comité International de la Croix-Rouge font partie de ces signataires. D'autres institutions pourront s'ajouter à ce marché dans la mesure où elles en

respectent les termes. Un nouveau marché sera ouvert en 1992 pour la période 1993–1995.

Conclusions

Plusieurs considérations peuvent être formulées à la suite de la création de ce premier marché commun du papier et du carton non acides en Suisse romande.

L'affirmation d'une volonté d'agir ensemble a permis, nous le souhaitons, d'accréditer auprès des responsables de budget les besoins spécifiques en matériaux de conservation des dépôts d'archives, bibliothèques et musées; elle a amené les fabricants et les diffuseurs de papier et de carton non acides à tenir compte des contraintes particulières de la conservation et, espérons-le, à envisager des produits qui tendront à se généraliser et à être à meilleur prix au fur et à mesure que le nombre de débouchés s'accroîtra. Plusieurs petites institutions ont pu aborder ce marché malgré des besoins modestes.

Sur les vingt-quatre institutions qui ont répondu au questionnaire, quinze relèvent d'un éconamat cantonal ou communal; fort de ce constat, le groupe de travail a désiré collaborer avec *Grafosa* dont la pratique et le poids économique auprès des papetiers a favorisé les contacts; en recourant ensemble aux services des économats, les institutions les ont sans doute sensibilisés à la mise en place d'un marché qui échappe aux règles des marchés pour le papier normal et recyclé.

Or, il est indispensable, pour qu'un tel marché soit viable et devienne régulier, que les institutions oublient certaines de leurs revendications et dépassent leurs intérêts: elles doivent conduire par leurs demandes répétées et groupées à la réalisation de produits standardisés et remplissant toutes les conditions de la conservation.

Au départ de l'enquête, seules cinq institutions en Suisse romande avaient eu une expérience, certes réduite, mais réelle des papiers et des cartons non acides. Leur nombre a aujourd'hui doublé; leur poids a singulièrement augmenté avec l'entrée en lice des plus importantes bibliothèques. Puisse ce mouvement rapidement s'accroître et gagner l'adhésion de toutes les personnes qui s'occupent de conservation en Suisse romande ou ailleurs³!

³ C'est un point de vue pragmatique qui semble aujourd'hui s'imposer; en effet, il est intéressant de relever que seules quatre institutions qui ont répondu au questionnaire ont prévu d'utiliser du papier et du carton non acides pour tous les fonds qu'elles conservent. La grande majorité des institutions ne recourent aux matériaux de conservation de longue conservation que pour certains fonds d'importance locale et/ou générale et pour les pièces historiques et précieuses.

Le groupe de travail

- Mmes Maryse Brunner, archiviste aux Archives d'Etat de Genève
Danielle Mincio, conservatrice du Département des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
- MM. Gilbert Coutaz, archiviste de la Ville de Lausanne, *rapporteur*
Michel Depoisier, archiviste aux Archives cantonales vaudoises
Hubert Foerster, archiviste aux Archives de l'Etat de Fribourg
Martin Morger, archiviste au Comité International de la Croix-Rouge

Liste des institutions ayant participé à l'enquête

- Archives de l'ancien Evêché de Bâle
- Archives cantonales vaudoises
- Archives de l'Etat de Fribourg
- Archives d'Etat de Genève
- Archives de la Ville de Genève
- Archives de la Ville de Lausanne
- Archives de la Ville de Sion
- Archivio cantonale del Ticino
- République et Canton du Jura. Office du patrimoine historique, Archives cantonales
- Comité International de la Croix-Rouge. Division des archives
- Institut universitaire d'Histoire de la Médecine et de la Santé publique, Lausanne
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Département des manuscrits
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Département des manuscrits
- Bibliothèque nationale suisse. Archives littéraires suisses
- Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Département des manuscrits
- Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Département des manuscrits
- Eidgenössische Technische Hochschule Zürich. Bibliothek
- Öffentliche Bibliothek der Universität Basel. Cabinet des Manuscrits
- Centre de recherches sur les Lettres romandes, Lausanne (intégré dans la réponse BCU/Lausanne)
- Institut Benjamin-Constant, Lausanne (intégré dans la réponse BCU/Lausanne)
- Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel
- Musée botanique cantonal, Lausanne
- Musée historique, Lausanne
- Cabinet cantonal des Estampes, Vevey
- Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Gens, Genève
- Basler Mission, Bildarchiv et Bibliothek

Adresse de l'auteur:

Gilbert Coutaz
Archives de la Ville de Lausanne
47, Rue de Maupas
Case postale
1000 Lausanne 9